

## Garantie BASE PLUS 2012

Garanties au 01/01/2012	Rembt Régime Obligatoire	Remboursement Unimutuelles	Remboursement Total
<b>HOSPITALISATION</b>			
<b>HOSPITALISATION CAS GENERAL (*)</b>			
Hospitalisation médicale, chirurgicale et autres pathologies	80% ou 100 %	20% ou 0%	100 % TC
Actes de chirurgie ou d'anesthésie	80% ou 100 %	20% ou 0%	100 % TC
Participation forfaitaire 18 € soins coûteux	-	illimité	illimité
Forfait journalier hospitalier	-	illimité <sup>(2)</sup>	illimité <sup>(2)</sup>
Supplément Chambre particulière (Tél. et TV compris)	-	42 € x 90 jours /an	42 € x 90 jours / an
Supplément accompagnant adulte	-	16 € x 4 jours / an	16 € x 4 jours / an
Supplément hébergement d'un proche	-	16 € x 4 jours / an	16 € x 4 jours / an
Supplément accompagnant enfant	-	16 € par jour	16 € par jour
Supplément "Maison des Parents"	-	16 € par jour	16 € par jour
<b>* DONT HOSPITALISATION SPECIALISEE</b>			
Hospitalisation psychiatrie, repos cure, convalescence et soins palliatifs	80% ou 100 %	20% ou 0%	100 % TC
Forfait journalier <sup>(1)</sup>	-	30 jours par an <sup>(2)</sup>	30 jours par an <sup>(2)</sup>
Supplément chambre particulière (Tél. et TV compris)	-	42 € x 30 jours / an	42 € x 30 jours /an
<sup>(1)</sup> Hospitalisation à domicile (aide tierce personne)	-	16 € x 30 jours par an	16 € x 30 jours par an
<sup>(2)</sup> selon les valeurs fixées par le décret ministériel			
<b>SOINS DE VILLE</b>			
<b>DANS LE PARCOURS DE SOINS</b>			
Consultations et visites généralistes, médecin traitant et correspondant	70%	30%	100 % TC
Consultations et visites spécialistes, médecin traitant et correspondant	70%	30%	100 % TC
Actes de biologie et analyses	60%	35%	95 % TC
Actes techniques médicaux, actes d'imagerie et d'échographie	70%	-	70 % TC
Orthopédie et transports	65%	30%	95 % TC
Soins infirmiers, massages-kiné, orthophonie, orthoptie, pédicure...	60%	35%	95% TC
Soins à l'étranger	Divers	-	Divers
Participation forfaitaire 18 € soins coûteux	-	-	-
<b>HORS PARCOURS DE SOINS</b>			
Consultations et visites généralistes	30%	30%	60 % TC <sup>(3)</sup>
Consultations et visites spécialistes	30%	30%	60 % TC <sup>(3)</sup>
<sup>(3)</sup> retenue forfaitaire des contrats responsables			
<b>PHARMACIE</b>			
Vignettes blanches et préparations magistrales	65%	30%	95 % TC
Vignettes bleues et PMH	30%	-	30 % TC
Vignettes orange	15%	-	15% TC
Produits prestations (LPPS) et PMR	60%	40%	100% TC
<b>OPTIQUE</b>			
Optique médicale	60%	40%	100 % TC
Supplément monture adulte	Plafond de 400 € par an	70 €	70 €
Supplément verres adultes		1000% TC*	1000 % TC*
Lentilles cornéennes adultes (dont essai et adaptation)		122 €	122 €
Reste à charge maîtrisé sur la gamme		Opalance	Opalance
Supplément responsabilisation adulte après 2 ans <sup>(4)</sup>	-	+ 10 €	+ 10 €
Supplément responsabilisation adulte après 3 ans <sup>(4)</sup>	-	+ 25 €	+ 25 €
Supplément responsabilisation adulte après 4 ans <sup>(4)</sup>	-	+ 50 €	+ 50 €
Supplément annuel enfant -18 ans	-	122 €	122 €
Chirurgie oculaire (par œil)	-	-	-
*Minimum de 45 € par verre en unifocal et 85 € par verre en multifocal - Un équipement optique par an et par adulte			
<sup>(4)</sup> le supplément s'applique dès l'achat du second équipement optique (monture et/ou verres) remboursé par Unimutuelles			
<b>MATERNITE</b>			
Supplément Chambre particulière (Tél. et TV compris)	-	42 € par jour	42 € par jour
Prestation maternité <sup>(5)</sup>	-	-	-
Cadeau de naissance <sup>(5)</sup>	-	oui	oui
<sup>(5)</sup> à l'inscription de l'enfant			

# Garantie BASE PLUS 2012

Garanties au 01/01/2012	Rembt Régime Obligatoire	Remboursement Unimutuelles	Remboursement Total
<b>DENTAIRE</b>			
Soins dentaires divers	70%	30%	100 % TC
Prothèses dentaires prises en charge par le Régime Obligatoire **	70%	100%	170 % TC
Prothèse dentaire hors nomenclature, pilier d'implant (limité à un acte par dent)	-	-	-
parodontologie, résection apicale, et comblement osseux	-	-	-
Supplément Implant dentaire	-	-	-
Inlay-Core (SPR57 et SPR67)	70%	30%	100 % TC
Supplément Orthodontie	-	200 € / an	200 € / an
** Plafond annuel pour les suppléments dentaires de 2 000€			
<b>PREVENTION POUR VOTRE SANTE</b>			
Tous les actes des contrats responsables	70%	30%	100 % TC
Supplément prévention		30 € / an	30 € / an
Supplément ostéodensitométrie			
Vaccin contre la grippe	-	-	-
<b>AUTRES SUPPLEMENTS</b>			
Prothèses auditives	60%	40%	100 % TC
Supplément par oreille tous les 4 ans		+ 200 €	+ 200 €
Supplément autres prothèses et petits appareillages	-	+ 50%	+ 50 % TC
Prothèse capillaire (supplément)	-	77 €	77 €
Prothèse mammaire (pathologie) et soutien gorge adapté	-	77 €	77 €
Prestation cure thermale	-	-	-
Médecines douces <sup>(6)</sup> et Prévention <sup>(7)</sup>	-	-	-
Fonds social	-	oui	oui
<sup>(6)</sup> Ostéopathe, étio-pathe, acupuncteur, chiropracteur, homéopathe, somatopathe, mésothérapeute, pédicure podologue, psychologue, biokinergie, naturopathe, nutritionniste <sup>(7)</sup> contraceptifs prescrits, pilule du lendemain, sevrage tabagique, sevrage drogues, vaccins non remboursés			
<b>DECES</b>			
Remboursement des frais d'obsèques	-	100 % FR	Plafond de 763 €
Capital décès si maladie	Si décès avant 65 ans	1 829 €	1 829 €
Capital décès si accident		3 658 €	3 658 €
Capital décès si accident de la circulation		5 488 €	5 488 €
Majoration par enfant à charge		365 €	365 €
<b>GARANTIE ASSISTANCE</b>			
Assurée par Ressources Mutuelles Assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité – 1 bis, rue Julien VIDEMENT – 44200 NANTES			
Remboursements de frais médicaux dans le monde entier (maximum 4.573,47 € par bénéficiaire) Renseignements réglementaires et vie pratique (Allo jeune, Allo social, Aide aux familles, aide au logement...) Envoi d'une infirmière, Services d'aide à domicile Urgence au domicile Conseil et transfert médical en France Métropolitaine	Assistance et aides en cas de décès En cas d'hospitalisation, garde d'enfants ou de proches Aide à domicile En cas d'enfant malade, garde d'enfant, aide à domicile, école à domicile		
<b>PRIORITE SANTE MUTUALISTE - ☎ 3935</b>			
Réseau de santé régi par la Fédération Française de la Mutualité Française			
<b>INFORMATION</b> Facteurs de risques, prévention et dépistage, maladies et traitements... Rencontres et échanges (conférences, débats, groupes de parole...)  <b>AIDE A L'ORIENTATION</b> Repérer les établissements de qualité Connaître les associations proches de chez vous	<b>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE</b> Arrêt du tabac ou équilibre alimentaire Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées Soutien moral		

FR : Frais Réels

TC : Tarif de Convention

TM : Ticket Modérateur

Les franchises médicales ne sont pas remboursées par Unimutuelles.

**CONTRAT MUTUALISTE MIS EN CONFORMITE  
 AVEC LES OBLIGATIONS DES CONTRATS RESPONSABLES ET SOLIDAIRES**